

SUCCESSIONS VACANTES

Le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, curateur de la succession de Mme KRIEF Daniele décédée le 26/12/2016 à toulouse (31) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0318039854
L2013830

Par décision du TJ de TOULOUSE en date du 02/11/2020 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. SCHNEIDER PAUL décédé le 27/07/2019 à TOULOUSE (31). Réf. 0318063872. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2013860

Le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, curateur de la succession de M. ROYANNEZ GILBERT décédé le 18/12/2014 à SAINT LIZIER (09) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0318014726/AG.
L2013875

Par décision du TJ de TOULOUSE en date du 02/11/2020 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme BOR LUCIENNE décédée le 16/01/2020 à TOULOUSE (31). Réf. 0318063913. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2013895

Par décision du TJ de TOULOUSE en date du 02/11/2020 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme BERBERIA ANDREE décédée le 27/10/2019 à TOULOUSE (31). Réf. 0318063914. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2013898

Par décision du TJ de TOULOUSE en date du 02/09/2020 le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. PEREIRA DA SILVA manuel décédé le 03/09/2019 à toulouse (31). Réf. 0318063935. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2013945

Le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, curateur de la succession de Mme BERNADAC Nadine décédée le 04/06/2015 à toulouse (31), a établi l'inventaire. Réf. 0318041094/nd.
L2013975

Le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, curateur de la succession de M. BECHOU marcel décédé le 21/06/2019 à toulouse (31) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0318060869.
L2014085

Le Directeur départemental des finances publiques de Haute-Garonne, Domaine GPP, Cité Administrative Bât C 31074 Toulouse cedex, curateur de la succession de M. BESSET Jean Pierre décédé le 09/08/2015 à auterive (31) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0318043622/nd.
L2014132

«La viticulture n'a pas qu'un rôle de production»

Entretien avec Vincent Léglantier, élu à Sézanne dans la Marne et nouveau secrétaire général de l'association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV).

Présentez-nous cette association ?

L'ANEV est née le 15 juin 1999. Michel Grégoire, alors député de la 3e circonscription de la Drôme et technicien agricole, ainsi qu'une vingtaine de parlementaires de circonscriptions viticoles, déplorait l'absence d'un réseau d'élus pour représenter les territoires de la vigne et du vin. S'inspirant d'autres associations d'élus au service des territoires, comme l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) ou l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), ces élus ont alors décidé de fonder l'ANEV : l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin. Aujourd'hui, l'ANEV constitue le réseau des élus du vin, dépassant tous clivages politiques et géographiques. Elle regroupe plusieurs centaines d'adhérents, dont une grande majorité de communes et d'intercommunalités viticoles, ainsi qu'une centaine de parlementaires nationaux et européens, des régions et des départements. Cela fait donc désormais 20 ans que l'ANEV se mobilise avec succès pour valoriser et défendre les territoires viticoles. Associée à de nombreux combats du monde vitivinicole, elle se positionne comme un espace de réflexion sur la place du vin dans notre société. Au cours de ces dernières années, elle a fait preuve de son utilité pour obtenir des victoires significatives pour la vigne, le vin et leurs territoires.

Que représente la viticulture dans les dynamiques territoriales françaises au XXIe siècle ?

La viticulture n'a pas qu'un rôle de production. Elle intervient dans plusieurs domaines, le développement durable, l'écologie, l'urbanisme ou encore l'œnotourisme. C'est pour cette raison, à travers la valorisation et la promotion des territoires viticoles que les vignerons et leurs représentants ont ce rôle de dynamiseur de territoire. Pour revenir à l'œnotourisme, qui est pour moi l'exemple le plus concret, les vignerons jouent



© GENIUSKY / SHUTTERSTOCK

un rôle crucial dans l'accueil, (gîtes et chambres d'hôtes), d'embellissement (fleurissement et mise en valeur des vignes et domaines) et d'animation (fêtes du vin, Saint-Vincent etc.) de nos régions viticoles. Quant à l'extérieur, le vin produit dans une région n'est-il pas son meilleur ambassadeur ?

Sans même parler des conséquences de la crise sanitaire en cours, comment expliquer que des vignobles aussi célèbres que ceux du bordelais soient en crise ?

Tout d'abord cela s'explique par la politique protectionniste menée par Donald Trump qui a fortement fait baisser les ventes des vins de Bordeaux aux États-Unis qui un marché très important pour les Bordelais. Ensuite, les vins du nouveau monde (Nouvelle-Zélande, Chili, Australie etc.) mènent une politique assez agressive à l'encontre des vins girondins, surtout en Chine où les consommateurs sont peut-être un peu moins sensible à la provenance du vin et qui n'ont pas le même palais que des pays plus anciennement consommateurs de vins. Et enfin, on peut aussi, comme dans d'autres vignobles français, comme en Champagne par exemple, parler du besoin de rajeunissement de l'image véhiculée (besoin de rajeu-

nissement, modernisation des étiquettes, du mode de consommation etc.), quelquefois trop vouloir donner une image "haut de gamme" à son vin se révèle être le meilleur moyen de donner aux consommateurs une envie d'auto-censure (sans que le prix soit pourtant inabordable, mais simplement par l'image véhiculée).

Réchauffement climatique et inventivité des jeunes vignerons bouleversent les appellations traditionnelles. Nos terroirs et leurs cahiers des charges doivent-ils se réinventer pour mieux affronter les nouvelles réalités de la mondialisation ?

Personnellement je pense qu'il ne faut rien s'interdire à partir du moment que cela ne dessert pas l'image de l'appellation et que cela ne contraint pas trop les principaux intéressés : les vignerons, qui sont déjà submergés par la paperasse administrative. Par exemple, je suis contre la machine à vendanger (je rappelle qu'en Champagne la récolte doit être exclusivement faite à la main) qui, en plus de faire perdre le premier tri au ramassage sur la vigne par les vendangeurs, détériore l'image de notre appellation. Le vin doit rester quelque chose d'humain. Par contre, je trouve très bien que l'on parle de revenir à d'anciens cépages champe-

nois, certes moins productifs mais de qualités organoleptiques identiques à ceux cultivés actuellement et plus résistants à la chaleur. On parle aussi de venir aux vignes semi-larges, encore une fois moins productives (5000 pieds/ha au lieu de 8000 aujourd'hui) mais moins consommatrices de produits phytosanitaires et plus facile à entretenir, donc un bilan carbone qui chute. Je préfère d'ailleurs parler de bonheur plutôt que de luxe, le Champagne, c'est le vin du bonheur, alors quand on traverse une crise sanitaire, social et économique comme celle que nous sommes en train de traverser, ce n'est pas forcément la première boisson qui nous vient à l'esprit. Sans parler de la fermeture des restaurants, cafés, festivals, boîtes de nuits mais aussi de tous les événements familiaux comme les mariages qui ont été repoussés et durant lesquels on n'hésite pas à faire sauter le bouchon. Donc tous ces éléments font que 2020 restera une année horribilis dans l'histoire de la Champagne et cela se traduit par une baisse des ventes d'environ 25 % par rapport à 2019 (on estime à 230 millions de cols vendus au 31 décembre 2020 au lieu des 300 millions de 2019).

Propos recueillis par Jérôme Besnard

Toulouse : plusieurs animations organisées pour Noël malgré le confinement

Pas de marché de Noël à Toulouse cette année, mais quelques animations pour maintenir l'esprit de Noël au sein de la ville. Malgré le contexte sanitaire, la mairie propose notamment un décor sur la place du Capitole, des balades en petit train et calèche et une projection inédite sur la façade de l'Hôtel-Dieu.

Même si le traditionnel marché de Noël place du Capitole a été annulé en raison de l'épidémie de Covid-19, la ville de Toulouse a prévu quelques animations pour égayer le quotidien de ses habitants. La mairie est bien déterminée à préserver la magie de Noël cette année. Ainsi, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, a "souhaité que les festivités de Noël, synonyme de magie pour les enfants notamment, soient célébrées", indique la mairie dans un communiqué. Lors de leur balade quotidienne, les Toulousains pourront donc profiter de plusieurs animations dans les rues de la Ville rose.

Un décor de 2500 m2 sur la place du Capitole

Sur la place du Capitole, un décor en libre déambulation a été installé le mardi 1er décembre "pour offrir à tous une balade féérique de Noël", précise la collectivité qui promet un "Noël exceptionnel" en ces temps de crise sanitaire. "Ces éléments décoratifs et lumineux, autour d'une structure en forme de sapin de 6 m de haut et de la grande étoile, composent, sur près de 2500 m2, un univers dédié à Noël avec lutins, rennes et roulottes d'exposition ou bulles géantes aux quatre coins de

la place", détaille la mairie. Ce décor sera présent jusqu'au 27 décembre sur la place emblématique de Toulouse. Le 1er décembre a également lieu le lancement des illuminations de la ville et du sapin géant installé sur les allées Jean-Jaurès.

Petit train, calèche du Père Noël et mapping laser

Le petit train de Noël est aussi au rendez-vous pour accueillir les enfants sur la place du Capitole. Une calèche du Père Noël peut même les emmener se balader dans les quartiers de Toulouse, "dans le strict

respect des mesures sanitaires", informe la collectivité. Sur la rue d'Alsace-Lorraine, au niveau du square Charles de Gaulle, les petits Toulousains peuvent également monter à bord d'un manège qui prend la forme d'un sapin de Noël géant. Et, malgré le contexte sanitaire actuel, une toute nouvelle animation va voir le jour pour ces fêtes de fin d'année. Celle-ci prendra la forme d'un mapping laser qui sera projeté sur la façade de l'Hôtel-Dieu, entre 18 heures et 21 heures, du 18 au 31 décembre.

Héloïse Thépaut

Officiers ministériels,
Notaires, Avocats,
Experts-Comptables,

L'Opinion
INDÉPENDANTE

est habilité à publier
vos annonces
judiciaires et légales
dans l'ensemble
du département

Tél. 05 34 31 23 23